



HAL
open science

Master Arts, lettres et civilisations

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Arts, lettres et civilisations. 2014, Université de Cergy-Pontoise - UCP. hceres-02040405

HAL Id: hceres-02040405

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040405v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Arts, lettres et civilisations

de l'Université de Cergy-Pontoise -
UCP

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université de Cergy-Pontoise

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Arts, lettres et civilisations (changement demandé en « Lettres »
ou « Lettres, linguistique, langues, communication »)

Domaine : Arts, lettres et langues / Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA150008096

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Cergy-Pontoise, 95011 Cergy-Pontoise.

Centre de Formation d'Apprentis SACEF (Sections d'apprentissages créées par les entreprises franciliennes), 8 rue d'Athènes, 75009 Paris (pour certains enseignements de la spécialité *Ingénierie éditoriale et communication*).

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Arts, lettres et civilisations* demande un changement de son intitulé en *Lettres, linguistique, langues, communication* afin de refléter de manière adéquate son offre de formation, qui se décline en quatre spécialités, dont deux orientées vers la recherche *Littératures du monde francophone, Sciences du langage : lexiques et discours en francophonie*, et deux à orientation professionnelle *Ingénierie éditoriale et communication* (requalifiée à la rentrée 2013 en *Publication, édition et communication*) et *Enseignement des lettres* (cette dernière n'est pas soumise à la présente évaluation).

Les spécialités existent dès le M1, mais certains enseignements mutualisés instaurent une communication entre les spécialités. Au niveau du M2, les spécialités *Littératures du monde francophone* et *Sciences du langage : lexiques et discours en francophonie* offrent le choix entre un parcours de base et un parcours *sciences humaines et technologies numériques* (deux UE supplémentaires) ; la spécialité *Ingénierie éditoriale et communication* impose un parcours unique.



La mention accueille autour de 130 étudiants. Elle s'adresse principalement aux titulaires d'une licence de lettres ou de sciences du langage (en ce qui concerne les deux premières spécialités) ou d'une licence de communication et médiation culturelle, voire d'une licence professionnelle en édition et métiers du livre (pour la troisième spécialité). Les diverses spécialités sont réunies à partir d'une conception polymorphe du support langagier, informationnel et interculturel, mais aussi matériel ou informatique. La mention a pour objectif de doter les étudiants d'une solide culture générale littéraire et linguistique susceptible de s'affirmer soit de manière conceptuelle (recherche), soit de manière pragmatique (dictionnaire, projet éditorial). Les débouchés professionnels sont variés : enseignement (à tous niveaux), ingénierie linguistique, édition, info-com, médiation culturelle, documentation.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention se distingue d'autres masters de Lettres par ses choix stratégiques : équilibre des voies menant à la recherche ou à une professionnalisation immédiate, expertise centrée sur le domaine de la francophonie. Une convergence naturelle se dégage entre les spécialités *Littératures du monde francophone* et *Sciences du langage : lexiques et discours en francophonie*. Cependant, un examen plus serré des maquettes permet de voir que les séminaires mutualisés entre ces deux spécialités sont en concurrence avec d'autres séminaires spécifiques, ce qui tend à neutraliser en partie le dialogue entre linguistes et littéraires. On note un bon équilibre des séminaires de recherche, cours de langues vivantes et de méthodologie. L'UE « Projet professionnel et bilan de compétences » introduite en 2012, à défaut d'un stage systématique, offre *a priori* un soutien intéressant, mais son contenu n'est pas décrit ; il semble s'agir de faire le point sur les compétences (acquises/à acquérir) des étudiants. Les deux UE additionnelles de « Sciences humaines et technologies numériques » proposées en M2 de ces deux spécialités constituent un atout professionnalisant qui doit être recommandé, sinon obligatoire ; on aimerait savoir combien d'étudiants choisissent ce parcours. Le volume horaire de formation (outre le stage obligatoire) est sensiblement plus élevé dans la spécialité *Ingénierie éditoriale et communication* (821 heures), eu égard aux multiples compétences professionnelles à transmettre. L'originalité de cette spécialité la met nonobstant relativement à part dans la mention, malgré le cours obligatoire de « culture et communication » mutualisé avec les deux autres spécialités et l'obligation de choisir, au semestre 2, un séminaire pris dans l'une de ces spécialités. L'absence de tronc commun dans la mention trahit l'artifice partiel du regroupement des spécialités. On s'étonne de la rareté des étudiants en formation continue (deux en 2011-2013) et de l'absence de validation des acquis de l'expérience. L'exigence globale de la formation se traduit par un seuil de passage en M2 fixé à 13/20.

À cheval sur les domaines arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales, la mention se situe en complémentarité des autres masters de l'Université de Cergy-Pontoise dans les deux domaines. Son positionnement dans l'environnement régional et même national est bon, grâce au choix de spécialités peu répandues (francophonie, dictionnaire) ou absentes ailleurs (articulation édition/communication) ; ce dont témoigne son attractivité marquée par l'augmentation des candidatures d'étudiants issus d'autres universités françaises ou étrangères. La formation est adossée à deux unités de recherche rattachées à l'école doctorale *Droit et sciences humaines* : l'EA 1392 *Centre de recherches textes et francophonies* et l'UMR 7187 *Lexiques, dictionnaires, informatique*, dont les spécialités sont bien en phase avec la formation délivrée (les responsables des spécialités *Littératures du monde francophone* et *Sciences du langage : lexiques et discours en francophonie* dirigent par ailleurs ces deux laboratoires). L'adossement au milieu socio-professionnel est particulièrement probant en ce qui concerne la spécialité *Ingénierie éditoriale et communication*, dont la moitié des étudiants sont accueillis en apprentissage trois jours par semaine en entreprise ; ce qui se concrétise par une excellente insertion professionnelle à l'issue de la formation. Le projet de co-habilitation avec le master à finalité professionnelle TILDE (Traitement informatique et linguistique des documents écrits) de l'Université Paris 13 Nord (convention signée en 2011) est de nature à développer des synergies pédagogiques et scientifiques et à renforcer l'insertion professionnelle des diplômés. L'ensemble de la mention jouit d'une bonne ouverture internationale : nombreuses conventions avec des universités de pays de tradition francophone (Algérie, Maroc, Tunisie, Gabon, Canada-Québec) et au-delà (Espagne, Japon, Pologne) ; partenariats de la spécialité *Ingénierie éditoriale et communication* avec l'Ecole nationale des sciences politiques et économiques de Bucarest et London College of Communication (en cours de négociation). Cependant il n'est pas toujours clairement précisé si ces accords sont déjà établis ou en cours de formalisation et la mobilité (entrante et sortante) des étudiants qui devrait en résulter semble encore limitée quoique en progression pour ce qui est des entrées. Sur les cinq dernières années, un étudiant Erasmus a été accueilli dans la spécialité *Ingénierie éditoriale et communication* et cinq étudiants de la spécialité *Littératures du monde francophone* sont partis à l'étranger dans le cadre du dispositif Erasmus Mundus.



Globalement, ce master remplit ses objectifs en matière d'insertion professionnelle et de poursuite en doctorat. Le taux de réussite est élevé (82 à 96 % en M1, 78 à 90 % en M2) ; certains chiffres moins élevés en recherche s'expliquent par l'étalement des études sur trois ans d'étudiants salariés. L'absence de compensation entre semestres contribue à garantir l'acquisition des compétences visées par la formation. Un total de 38 % des diplômés (23 étudiants) issus des deux spécialités recherche entre 2009 et 2012 poursuivent en doctorat (pourcentage favorable calculé sur la base de 61 réponses à l'enquête sur 77 diplômés mais 30 % si on englobe la cohorte) ; la difficulté à trouver un financement de thèse empêche ce chiffre (plutôt bon) d'être plus élevé. Le taux de diplômés en emploi s'élève à 75 % pour la période 2009-2012, mais on n'a pas d'indication permettant d'apprécier clairement l'adéquation de l'emploi au niveau de formation.

L'équipe pédagogique (en 2012-2013), soutenue par une secrétaire, compte 33 enseignants-chercheurs et PRAG titulaires de l'Université de Cergy-Pontoise et 20 intervenants professionnels extérieurs dont un maître de conférences de l'Université Paris 13 Nord, offrant ainsi une large palette de compétences, adaptée aux besoins des différentes spécialités (il faudrait ajouter 5 enseignants extérieurs pour la spécialité *Enseignement des lettres*). Tous les étudiants de la mention bénéficient d'un suivi individuel régulier par un enseignant-chercheur. Le pilotage de la mention semble dépendre un peu trop exclusivement de son directeur, qui siège dans les conseils de perfectionnement de chaque spécialité (ceux-ci, créés en 2011, sont composés d'enseignants, de personnalités extérieures et de deux représentants étudiants) et préside les jurys de diplôme composés d'enseignants-chercheurs de la spécialité. L'évaluation des enseignements par les étudiants s'effectue sur la base du volontariat ; sa généralisation est envisagée. La dernière enquête menée par l'observatoire de la vie étudiante fait apparaître 90 % d'étudiants satisfaits de la formation, mais sans spécifications sur les spécialités. La formation s'est efforcée de répondre aux recommandations émises par la dernière évaluation de l'AERES, quoique certaines observations ne semblent pas avoir été bien comprises. L'autoévaluation menée au niveau de la mention et des différentes spécialités analyse les critiques de l'AERES et expose des améliorations. Il en résulte un dossier globalement plus clair et mieux documenté que lors de la précédente évaluation, en dépit d'imprécisions ponctuelles. Les fiches RNCP sont lisibles, détaillées et complètes.

- Points forts :

- Offre de spécialités relativement rares.
- Qualité scientifique et professionnelle de l'équipe pédagogique.
- Réseau international de partenariats.
- Suivi attentif des étudiants.

- Points faibles :

- Points de rencontre tenus entre les maquettes des trois spécialités examinées, révélant un certain artifice du regroupement sous une même mention.
- Manque de collégialité du pilotage de la mention.
- Evaluation des enseignements non systématique.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de mettre en place un conseil de master composé du directeur de la mention et des responsables des différentes spécialités, afin de rendre le pilotage de la mention plus collégial et de renforcer la cohésion d'ensemble de la formation. A cet égard, la modification d'intitulé de mention paraît pertinente. Une procédure institutionnelle d'évaluation des enseignements est également souhaitable. On pourrait rendre plus effective la mutualisation des séminaires « Littératures du monde francophone » et « Sciences du langage : lexiques et discours en francophonie » en leur consacrant une UE spécifique chaque semestre, ce qui clarifierait les articulations entre spécialités.



Evaluation par spécialité

Sciences du langage : lexicologie et discours en francophonie

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Cergy-Pontoise, 95011 Cergy-Pontoise.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Sciences du langage : lexicologie et discours en francophonie* s'adresse à des étudiants intéressés par la recherche en linguistique, en particulier dans le champ de la lexicologie en domaine francophone. Elle offre un parcours recherche de base et un parcours de *recherche en sciences du langage et technologies numériques* enrichi de deux UE d'initiation aux procédures d'édition et de traitement numérique de données. Elle vise à doter les étudiants de compétences suffisantes pour exercer dans les métiers de l'enseignement (supérieur et secondaire, en France et hors de France), de la lexicographie, de la documentation, de l'ingénierie linguistique et de la communication.

- Appréciation :

Cette spécialité propose des enseignements stimulants, d'orientation principalement sociolinguistique, peut-être au détriment de bases plus abstraites en théorie du langage. Une réelle attention est portée à la méthodologie et au suivi du travail de recherche (une UE par semestre), mais on s'étonne de ce que la fiche d'inscription déposée à la rentrée du M1 et du M2 semble être la base d'évaluation des UE 4 du premier semestre et 3 du troisième semestre. Il est également curieux que les séminaires mutualisés d'UE de même semestre du M1 et du M2 aboutissent à un nombre variable d'ECTS selon l'année du diplôme. L'ajout des deux UE de « technologies numériques » en M2 est un complément de diplôme intéressant (voire indispensable vu l'importance des supports numériques en lexicographie), mais ne paraît pas suffisant pour constituer un parcours à part entière. La formation et les sujets de mémoire sont adossés aux orientations de l'UMR 7187 *Lexiques, dictionnaire, informatique* qui regroupe des enseignants-chercheurs des universités de Cergy-Pontoise et de Paris 13. Les étudiants sont impliqués à divers degrés (du compte rendu à l'organisation) dans ses manifestations scientifiques. La formation ne semble pas prévoir de stage. L'absence d'enseignement à distance (envisagé, cependant) prive sans doute la formation d'étudiants salariés ou d'étrangers qui ne sont pas en mesure de rejoindre la France. Des conventions existent avec les universités d'Oviedo et Mostaganem ; d'autres sont en cours de finalisation avec les universités de Jendouba, Kénitra et Marrakech. Leur effet sur le recrutement à l'international ne devient sensible qu'en 2013, et la mobilité sortante des étudiants est très faible (une étudiante en Espagne).

L'attractivité de la spécialité est nette au sein de l'Université de Cergy-Pontoise, mais doit être confortée à l'international, notamment en M2 ; l'effectif global reste moyen (entre 19 et 28 étudiants par an sur 2008-2013), mais semble se stabiliser sur une fourchette haute dans les deux dernières années. Le taux de réussite, assez élevé en M1 (72 à 100 %), est perfectible en M2 (50 à 79 %). On relève 6 (ou 7) poursuites effectives en doctorat parmi les diplômés de 2009-2012, ce qui est en-deçà des ambitions de la spécialité. Le taux d'insertion professionnelle (52 %), principalement dans l'enseignement, sous des statuts semble-t-il contractuels et temporaires, trahit une certaine difficulté de la formation à insérer ses diplômés à hauteur de ses objectifs.

L'équipe pédagogique, composée de 12 membres dont 8 enseignants-chercheurs, est compétente et suffisante pour former l'effectif accueilli. Le pilotage de la spécialité paraît efficace : à la commission pédagogique et aux jurys a été ajouté en 2011 un conseil de perfectionnement et de suivi. Il n'y a pas de procédure institutionnelle d'évaluation des enseignements par les étudiants, mais les remarques des délégués



étudiants sont prises en compte au conseil de perfectionnement. Le suivi du devenir des diplômés est assuré par les enseignants.

- Points forts :
 - Choix d'un domaine (francophonie) à fort enjeu sociopolitique et qui distingue cette spécialité d'autres formations en sciences du langage.
 - Accompagnement méthodologique de l'étudiant.
 - Montée en puissance des partenariats internationaux.

- Points faibles :
 - Mobilité sortante des étudiants très limitée.
 - Politique de stages non explicitée dans le dossier.
 - Suivi des diplômés laissé à la charge des enseignants.

- Recommandations pour l'établissement :

L'introduction d'une dimension plus conceptuelle dans la formation permettrait d'en renforcer la qualité épistémologique et, peut-être, le potentiel de poursuite en doctorat (en l'état, elle est principalement vouée à l'archivage de données et à la dictionnaire).

Il serait bon de développer, via le laboratoire de recherche commun, des passerelles avec l'Université Paris 13 Nord pour trouver des synergies complémentaires.

Le développement de relations coopératives avec d'autres pays concernés par la francophonie (Canada) et la mise en place d'un enseignement à distance pourraient améliorer le recrutement à l'international et, symétriquement, la mobilité sortante des étudiants.

L'esprit d'ouverture attendu des étudiants pourrait être favorisé par une politique de stages.

Il serait souhaitable de formaliser l'évaluation des enseignements et le suivi des diplômés, afin de bénéficier d'indications supplémentaires permettant de perfectionner la formation.



Littératures du Monde francophone

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Cergy-Pontoise, 95011 Cergy-Pontoise.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Littératures du monde francophone* s'adresse à des étudiants intéressés par la recherche en littérature, en particulier dans le champ de la francophonie. Elle offre un parcours recherche de base et un parcours de *recherche en littératures du monde francophone et technologies numériques* enrichi de deux UE d'initiation aux procédures d'édition et de traitement numériques de données. Elle vise à doter les étudiants de compétences suffisantes pour accéder aux métiers de l'enseignement (secondaire, supérieur), de la documentation, de la médiation culturelle, aux expertises et missions au service de la francophonie, voire au développement du marketing en entreprise.

- Appréciation :

En plus des compétences attendues d'une formation de master littéraire (esprit critique, aptitude à la conceptualisation et à l'argumentation, qualités communicationnelles), cette spécialité met l'accent sur les enjeux socioprofessionnels de l'interculturalité et sur les études postcoloniales. Il paraît curieux que les séminaires mutualisés d'UE de même semestre du M1 et du M2 aboutissent à un nombre variable d'ECTS selon l'année du diplôme. Une réelle attention est portée à la méthodologie et au suivi du travail de recherche (une UE par semestre), mais on se demande si la notation dans certaines UE, à l'instar de la spécialité *Sciences du langage*, repose simplement sur la fiche d'inscription déposée à la rentrée du M1 et du M2, et si les conférences obligatoires de méthodologie de la recherche font partie de ces UE. L'ajout des deux UE de « technologies numériques » en M2 est un complément de diplôme intéressant, mais ne paraît pas suffisant à constituer un parcours à part entière. La formation et les sujets de mémoire sont adossés aux orientations de l'EA 1392 *Centre de recherches textes et francophonies* (principalement) et de l'UMR 7187 *Lexiques, dictionnaire, informatique* regroupant des enseignants-chercheurs des universités de Cergy-Pontoise et de Paris 13. La formation à la recherche est complétée par l'incitation des étudiants à participer aux manifestations scientifiques des laboratoires (à divers degrés : de la simple assistance à la présentation de communications publiables pour les meilleurs étudiants). Il est signalé que quelques étudiants suivent des stages, sans autre précision. L'absence d'enseignement à distance (envisagé, cependant) prive sans doute la formation d'étudiants salariés ou d'étrangers qui ne sont pas en mesure de rejoindre la France. Des conventions existent avec les universités de La Manouba, Mostaganem, Laval, Varsovie, Libreville (qui envoie à Cergy ses M2 et doctorants), Osaka ; d'autres sont en cours de finalisation avec les universités de Jendouba, Kénitra et Marrakech. La mobilité étudiante, encouragée, reste à développer par ce canal.

Les flux décroissants observés entre 2008 et 2012 sont préoccupants (7 M1 et 13 M2 en 2012-2013, contre 17 et 15 en 2008-2009, 21 et 14 en 2009-2010), mais la tendance semble conjoncturelle et réversible si l'augmentation des inscriptions d'étudiants étrangers observée en 2012 se poursuit. La baisse régulière du taux de réussite en M1 jusqu'à 60 % en 2011-2012 interroge, alors que le taux de réussite en M2 se stabilise à 75 %. Le taux indiqué de poursuite en doctorat de 32,6 % parmi les diplômés de 2008-2012 (soit 15 doctorants effectifs) atteint près de 40 % si l'on ne considère que les réponses exprimées à l'enquête, ce qui est plutôt élevé. Mais le taux d'insertion professionnelle de 47 % sur 2008-2012 (principalement dans l'enseignement secondaire et les métiers de la culture) reste insuffisant et hors du secteur de la recherche.

L'équipe pédagogique, composée de 15 membres dont 11 enseignants-chercheurs, est compétente et largement suffisante pour former l'effectif accueilli. Le pilotage de la spécialité paraît efficace : à la commission pédagogique et aux jurys a été ajouté en 2011 un conseil de perfectionnement et de suivi. Les délégués des étudiants transmettent leurs observations sur la formation et la responsable de la spécialité



élabore de temps à autre un questionnaire ciblant des aspects spécifiques de certains enseignements. Le suivi du devenir des diplômés est assuré par les enseignants.

- Points forts :
 - Choix d'un domaine (francophonie) à fort enjeu sociopolitique et qui distingue cette spécialité d'autres formations littéraires.
 - Solide formation à la recherche, qui se traduit par un bon taux de poursuite en doctorat.
 - Réseau international de collaborations pertinent.

- Points faibles :
 - Décrue des effectifs.
 - Taux de réussite médiocre en M1.
 - Professionnalisation insuffisante.
 - Faible mobilité sortante des étudiants.
 - Politique de stages peu explicitée dans le dossier.
 - Suivi des diplômés laissé à la charge des enseignants.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de spécifier davantage les compétences procurées par la spécialité, afin de gagner en attractivité et d'améliorer l'employabilité des diplômés.

La mise en place envisagée d'un enseignement à distance contribuerait à pallier la décrue de l'effectif. Il faudrait poursuivre le renforcement (en cours) des partenariats internationaux de façon à conforter le recrutement à l'international et, symétriquement, stimuler la mobilité sortante des étudiants.

L'esprit d'ouverture attendu des étudiants pourrait être favorisé par une politique de stages.

Il semblerait urgent de développer des procédures de remédiation à l'échec en M1.

Il serait souhaitable de formaliser l'évaluation des enseignements et le suivi des diplômés, afin de bénéficier d'indications supplémentaires permettant de perfectionner la formation.



Ingénierie éditoriale et communication

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Cergy-Pontoise, 95011 Cergy-Pontoise.

Centre de formation d'apprentis SACEF (Sections d'apprentissages créées par les entreprises franciliennes), 8 rue d'Athènes, 75009 Paris.

Établissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Ingénierie éditoriale et communication*, à finalité très clairement professionnelle, s'adresse aux étudiants intéressés par les métiers de l'édition et de la communication ; elle vise à leur permettre d'acquérir, en un parcours unique, de toutes les compétences utiles pour gérer un projet éditorial, de la conception à la diffusion.

- Appréciation :

Cette spécialité, au prix d'une structure lourde pour les étudiants (9 à 11 UE par semestre, absentéisme sanctionné), couvre effectivement la variété des compétences professionnelles ambitionnées et assure un bon équilibre entre enseignements pratiques et enseignements plus conceptuels, ancrés sur des réalités techniques ou sociétales. La confrontation aux réalités professionnelles est immédiate du fait que la spécialité accueille pour moitié des étudiants en apprentissage (en partenariat avec le CFA SACEF de Paris) et que tous les autres étudiants sont assujettis à un stage. Ce dispositif est complété par des conférences de professionnels et des travaux tutorés. Le suivi très sérieux des étudiants est assuré conjointement par un tuteur universitaire et un maître d'apprentissage professionnel. Le lien à la recherche est par ailleurs affirmé à travers l'obligation de choisir un séminaire de recherche en sciences humaines et sociales soit à l'Université de Cergy-Pontoise soit à l'Institut des sciences de la communication (CNRS) mais l'UE 5 du second semestre présentée dans la maquette semble borner ce choix aux séminaires offerts par les spécialités recherche de la mention et le choix d'un sujet « conceptuel » de mémoire de recherche professionnel, mais on confond peut-être, à ce niveau, exigence intellectuelle et recherche scientifique véritable. Les partenariats internationaux actuels (Université Jagellone de Cracovie, Ecole nationale des sciences politiques et administratives de Bucarest) sont en cours de renforcement (London College of Communication) et se concrétisent dans des voyages d'étude annuels à l'étranger, organisés par les étudiants de M2.

La spécialité, très attractive, pratique une forte sélection à l'entrée en M1 (150 candidatures pour 29 places en 2012) et s'assure un effectif stable (autour d'une soixantaine d'étudiants en M1 + M2 chaque année). Elle recrute majoritairement dans toute l'Île-de-France et jusqu'à l'étranger (2 ou 3 étudiants par an, dans le cadre ERASMUS ou hors Union européenne). Les taux de réussite sont excellents (96 à 100 %) ; la quasi totalité des diplômés trouvent rapidement un emploi conforme à leur formation. Chaque année, le diplôme est accordé par VAE à des professionnels ; l'ouverture à la formation continue est envisagée (ouverture d'un DU). Cette spécialité n'a en revanche pas vocation à mener au doctorat.

L'équipe pédagogique est riche, mais sa composition exacte est mal identifiable d'après les données contradictoires du dossier ; on croit dénombrer 9 enseignants-chercheurs et, comme il se doit, une majorité de professionnels. Le pilotage complexe mais apparemment performant de la spécialité associe professionnels (employeurs potentiels) et universitaires, répartis en instances complémentaires (comité de perfectionnement et d'orientation et comité de direction), contrôlées par un conseil de direction ; à quoi s'ajoute le comité de pilotage international constitué de représentants des institutions partenaires de la spécialité à l'étranger. Les cours sont évalués chaque année par les étudiants, dont l'avis permet à l'équipe pédagogique d'ajuster la formation. La spécialité souhaite, pour améliorer sa visibilité, modifier son intitulé en *Publication, édition et communication* ; on ne saisit pas bien la plus-value de cette dénomination (sinon qu'elle démarque l'anglais *publishing studies and communication*).



- Points forts :
 - Professionnalisation efficace.
 - Suivi individualisé mixte (par un universitaire et un professionnel) des étudiants.
 - Bonne ouverture internationale.
 - Réactivité de l'équipe pédagogique au contexte professionnel et aux avis des étudiants.

- Point faible :
 - Moindre intégration dans la mention (du fait de l'orientation professionnelle).

- Recommandations pour l'établissement :

Cette formation, qui a fait ses preuves depuis la précédente évaluation, doit poursuivre sur son élan. Peut-être une meilleure intégration de certaines options en sciences humaines et sociales (sociologie, philosophie de la perception, droit des affaires et droit d'auteur) rendrait-elle la spécialité encore plus performante, et moins dépendante des exigences (parfois contradictoires) du marché éditorial.

Enseignement des lettres

L'AERES n'évalue pas les spécialités « métiers de l'enseignement ».



Observations de l'établissement

Master *Lettres, Linguistique, Langues, Communication* (dir. Patrick Haillet)

Spécialités évaluées :

Sciences du langage : lexicque et discours en francophonie

Littératures du monde francophone

Ingénierie éditoriale et communication

**Réponses aux observations de l'AERES – mai 2014
(partie « Mention »)**

L'évaluation de l'AERES souligne l'équilibre des voies menant à la recherche ou à une professionnalisation immédiate, ainsi qu'un bon équilibre entre séminaires de recherche, méthodologie et enseignements professionnalisants (« Sciences humaines et technologies numériques », cours de langue vivante). Le rapport reconnaît explicitement que la mention – qui relève de deux domaines (ALL et SHS) – se situe en complémentarité des autres masters de l'UCP et que son positionnement – tant régional que national – est bon, grâce au choix de spécialités peu répandues. L'augmentation des candidatures d'étudiants issus d'autres universités françaises ou étrangères témoigne par ailleurs de l'attractivité croissante de la mention et de son rayonnement national et international. L'évaluation aboutit à la conclusion que le master remplit globalement ses objectifs en matière d'insertion professionnelle et de poursuite en doctorat. Le rapport précise en outre que le dossier remis en octobre 2013 est clair et bien documenté – et que les fiches RNCP sont lisibles, détaillées et complètes.

Les points forts sont :

- offre de spécialités relativement rares (dictionnairique, francophonie, articulation édition/communication),
- qualité scientifique et professionnelle de l'équipe pédagogique,
- réseau international de partenariats,
- suivi attentif des étudiants.

Les points faibles sont :

(1) Points de rencontre tenus entre les maquettes des trois spécialités examinées (SDL, LMF, IEC), révélant un certain **artifice du regroupement sous une même mention** (l'évaluation de l'AERES signale par ailleurs l'absence de tronc commun entre spécialités).

L'équipe pédagogique est pleinement consciente des inconvénients de ce regroupement – nous signalions du reste dès 2013, dans ce même esprit, l'inadéquation de l'intitulé « Arts, Lettres, Civilisations », totalement inadapté (nous n'avons ni « arts » ni « civilisations », alors que « linguistique » et « communication » ne sont même pas mentionnées...), et l'évaluation de l'AERES stipule que notre demande de changement d'intitulé est pertinente (partie « Recommandations pour l'établissement », p. 3). Par ailleurs, si l'équipe a toujours privilégié les **mutualisations** de séminaires et de cours entre les spécialités de la mention, la mise en place d'un tronc commun – qui serait donc obligatoire pour tous les étudiants quelle que soit la spécialité choisie – ne semble ni logique ni souhaitable et risquerait même d'avoir un impact négatif sur les effectifs, de nombreux étudiants étant susceptibles d'opter alors pour des formations franciliennes correspondant plus précisément à leurs objectifs.

C'est pourquoi, dans le cadre de la construction de l'offre nouvelle de formation de l'UCP, afin d'améliorer tant la cohérence que la lisibilité et la visibilité des parcours, nous optons désormais pour **l'organisation en trois mentions distinctes** (avec des intitulés simples, choisis dans la nomenclature nationale) – démarche qui prend en compte les observations de l'AERES.

(2) Manque de collégialité du pilotage de la mention (le rapport de l'AERES dit par ailleurs : « *Le pilotage de la mention semble dépendre un peu trop exclusivement de son directeur, qui siège dans les conseils de perfectionnement et de suivi de chaque spécialité [...] et préside les jurys de diplôme.* »).

La partie « Pilotage de la mention » – pp. 22 à 24 du dossier remis à l'AERES en 2013 – précise, à propos des conseils de perfectionnement et de suivi mis en place en 2011 dans chaque spécialité, que chacun de ces conseils est composé « *du directeur de la mention, **du responsable de la spécialité**, de deux représentants étudiants élus (un par promotion) et de personnalités extérieures à l'UCP issues des secteurs d'activités en lien direct avec les débouchés potentiels de la formation* » (p. 24). Tout semble fait, à notre sens, pour garantir la collégialité, même si le directeur de la mention **ainsi que le responsable de la spécialité** sont en effet membres de droit de cette instance... De même, à propos des jurys de diplôme, le dossier remis à l'AERES précise (p. 24) qu'il est « *nommé pour chaque année universitaire par la directrice de l'UFR LSH sur proposition du directeur de la mention et du responsable de la spécialité concernée* » ; nous aurions peut-être dû spécifier que le directeur de la mention ne présidait, ces dernières années, que deux jurys (SDL et LMF) sur les quatre, la présidence des jurys IEC (Ingénierie Editoriale et Communication) et EDL (Enseignement des Lettres) étant assurée par les responsables des spécialités concernées... Enfin, même si le « conseil de master » (« Recommandations pour l'établissement », p. 3 du rapport de l'AERES), composé du directeur de la mention et des responsables des différentes spécialités n'existe pas juridiquement parlant, les cinq collègues (quatre responsables de spécialité et directeur de la mention) sont en contact permanent et les décisions sont bel et bien prises de manière collégiale (cela aurait dû être spécifié dans le dossier remis en 2013...). Nous nous attacherons désormais à fournir davantage de précisions sur le pilotage des mentions.

(3) Evaluation des enseignements non systématique.

Les recommandations de l'AERES seront bien évidemment prises en compte, les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants étant actuellement à l'étude au niveau de l'établissement.

C'est sans doute l'occasion de dire que, globalement, la réflexion entreprise par l'équipe de la mention en 2013-2014 dans le cadre de la construction de la nouvelle offre de formation va sensiblement dans le même sens que les recommandations de l'AERES – et de remercier les experts ayant examiné notre dossier pour cette évaluation aussi attentive que constructive.

Réponse aux observations de l'AERES – mai 2014 (partie « spécialité Sciences du langage », dir. Jean Pruvost)

L'évaluation de l'AERES parle d'enseignements stimulants et d'une réelle attention portée à la méthodologie et au suivi du travail individuel de recherche ; le pilotage de la spécialité est qualifié d'efficace (le rapport souligne notamment la création en 2011 du conseil de perfectionnement et de suivi où siègent des représentants des étudiants) et l'équipe pédagogique jugée compétente. L'originalité de la formation proposée lui assure un bon positionnement au plan régional, national et international.

Les points forts sont :

- Choix d'un domaine à fort enjeu sociopolitique et qui distingue cette spécialité des autres formations en sciences du langage.
- Accompagnement méthodologique de l'étudiant.
- Montée en puissance des partenariats internationaux.

Les points faibles sont :

(1) Mobilité sortante des étudiants très limitée.

L'équipe en est consciente ; bien que les étudiants soient systématiquement informés des dispositifs favorisant la mobilité qui existent à l'UCP, la formule ne suscite guère d'intérêt.

(2) Politique des stages non explicitée dans le dossier.

La maquette 2010-2014 ne comportait effectivement pas de stage, et les étudiants optant pour un stage en parallèle avec leurs études en master étaient peu nombreux. La réflexion menée en 2013-2014 dans le cadre de la construction de la nouvelle offre de formation à l'UCP a d'ores et déjà conduit à la refonte de la maquette du master « Sciences du langage » (projet qui sera examiné par le conseil de l'UFR LSH le 27 mai 2014 puis par la CFVU le 13 juin 2014). Après le tronc commun correspondant à l'intégralité de la première année, les étudiants auront le choix entre trois parcours en M2. Le parcours « Recherche fondamentale et appliquée en sciences du langage » présente sensiblement la même structure que le M2 actuel. Le parcours « Linguistique appliquée aux contextes professionnels » comporte une UE « Projet tutoré et stage en entreprise » au semestre 4, ainsi que des enseignements destinés à permettre aux étudiants de préciser leur projet professionnel et de cibler les berceaux de stage (« Sémiologie appliquée », « Analyse des médias WEB et pratiques d'entreprise », « Traitement qualitatif des données textuelles en contexte professionnel », « Analyse des interactions verbales en contexte professionnel », « Sémiologie, discours et analyse des sentiments », « Sciences humaines et technologies numériques »). Enfin, le parcours « Traitement informatique et linguistique des documents écrits » (M2 qui existe depuis 2005 à Paris 13 et qui sera proposé à l'UCP en co-diplômation avec l'Université de Paris 13 à partir de la rentrée 2015), axé sur l'ingénierie linguistique (grâce à l'appui de plusieurs collègues de Paris 13 appartenant à l'UMR 7187 LDI, principal laboratoire de recherche auquel la formation est adossée), comporte, au semestre 4, une seule UE (30 ECTS) qui correspond à un stage de trois à six mois. Il est à noter que la mise en place du troisième parcours correspond à la recommandation de l'AERES (p. 5) relative au développement des synergies entre Paris 13 et UCP via le laboratoire de recherche commun.

(3) Suivi des diplômés laissé à la charge des enseignants.

Là encore, l'équipe en est pleinement consciente ; en attendant la mise en place d'outils aptes à fournir des indications véritablement représentatives permettant de perfectionner la formation, l'équipe a en effet opté, lors de l'élaboration du dossier à remettre à l'AERES pour la période 2010-2013, pour une démarche personnalisée auprès des diplômés de manière à présenter des données fiables et en quantité suffisamment élevée.

Deux précisions semblent, par ailleurs, nécessaires. D'une part, l'orientation des séminaires de recherche est principalement lexicographique et non sociolinguistique – l'équipe s'est efforcée de le faire apparaître plus clairement en élaborant la maquette 2014-2019. D'autre part, la note attribuée au titre de l'UE « Méthodologie » au semestre 1 et au semestre 3 résulte de l'évaluation du travail personnel remis par l'étudiant à l'enseignant qui encadre sa recherche (il s'agit, au semestre 1, d'un avant-projet d'une dizaine de pages, et au semestre 3, d'un dossier de 40 à 50 pages destiné à être intégré au mémoire de recherche soutenu en fin de M2) – nous regrettons sincèrement que la manière dont ce principe a été présenté dans le dossier déposé en 2013 ait pu conduire à penser que la notation s'opérait uniquement sur la base de la fiche d'inscription remplie au début de l'année !

Enfin, sur un plan purement « technique », le choix entre trois séminaires proposé au titre de certaines UE aux quatre semestres permet à chaque étudiant de personnaliser son parcours en fonction de son projet de recherche en jouant sur l'ordre dans lequel ces trois séminaires

seront suivis (certains en M1, d'autres en M2, mais au total, tout étudiant aura suivi les trois séminaires de la liste au terme de ses deux années de master). Cette souplesse a une conséquence technique en termes d'ECTS, dans la mesure où le S3 n'a pas la même structure que le S1 (et le S4 n'a pas la même structure que le S2) ; c'est ce qui explique pourquoi un séminaire donné ne correspond pas au même nombre d'ECTS en M1 et en M2.

Globalement, l'esprit dans lequel a été élaborée, durant l'année 2013-2014, la nouvelle maquette du master « Sciences du langage » correspond aux recommandations des experts de l'AERES ; l'équipe tient à les remercier de cette évaluation à la fois minutieuse et constructive.

Réponse aux observations de l'AERES – mai 2014 **(partie « spécialité *Littératures du monde francophone* », dir. Violaine Houdart-Merot)**

A notre tour, nous remercions vivement les experts de l'AERES pour leur lecture très attentive et précise et pour leurs recommandations qui vont tout à fait dans le sens de ce que nous comptons mettre en place dans le cadre de la nouvelle offre de formation en cours d'élaboration pour la rentrée 2015. Voici les points sur lesquels nous comptons mettre l'accent.

Le taux de réussite en Master 1

La baisse de réussite en M1 que nous observons depuis quelques années s'explique d'une part par les conditions de travail des étudiants qui ont souvent une activité salariale importante pour financer leurs études et d'autre part par la présence accrue d'étudiants étrangers qui n'ont pas toujours reçu une formation initiale totalement adaptée aux exigences françaises. Il faut cependant relativiser cette baisse, dans la mesure où un certain nombre d'étudiants réussissent à terminer leur master grâce à une année supplémentaire. Mais surtout, pour enrayer cette baisse, nous envisageons de mettre en place une politique de remédiation pour ces étudiants étrangers, de manière à combler les lacunes d'une formation initiale insuffisante, en insistant notamment sur la dimension méthodologique que nous avons commencé à renforcer au cours de l'année 2013-2014 (outils et démarches de lecture littéraire, ateliers d'écriture du mémoire) et en instaurant à l'avenir un accueil de ces étudiants dans nos cours de méthodologie ou nos ateliers d'écriture de licence.

Augmentation des effectifs et professionnalisation

Pour améliorer notablement le taux d'insertion professionnelle et par là même l'attractivité de notre formation, seront offerts, dès la rentrée de septembre 2015, outre l'actuel parcours « recherche en littérature française et francophone » (dont l'expertise a souligné le fort enjeu sociopolitique et la spécificité parmi les autres formations littéraires en France), deux parcours « indifférenciés » de formation par la recherche à visée professionnelle. Le premier parcours est intitulé « création littéraire et métiers de la rédaction ». Il est étayé par de nombreuses recherches menées sur la création littéraire au sein du CRTF ainsi que par l'existence d'un réseau professionnel et d'un réseau international sur les théories et pratiques de la création littéraire. Il permettra d'offrir des débouchés dans les métiers de l'écriture créative et de la rédaction, y compris dans l'entreprise et les secteurs administratifs. Le second parcours, intitulé « Patrimoines littéraires d'expression française » bénéficie de l'implication de plusieurs membres de l'équipe dans le labex Patrima de l'UCP et du réseau important constitué dans le cadre de ce labex, permettant de trouver des stages professionnalisants avec nos différents partenaires. Il vise les métiers du patrimoine littéraire.

Mutualisations

Plusieurs enseignements seront mutualisés entre ces trois parcours qui comporteront également une formation aux techniques numériques. Celle-ci sera également mutualisée avec la mention « sciences du langage ». Les UE concernant les technologies numériques seront donc intégrées à l'intérieur de parcours dont la dimension professionnelle sera beaucoup plus forte, sans renoncer pour autant à la dimension de recherche.

Stages professionnalisants

Comme pour la mention « Sciences du langage », la maquette 2010-2014 ne comportait pas de stage obligatoire, et un petit nombre d'étudiants jusqu'ici optait pour un stage suivi en parallèle avec leurs études. Mais les deux nouveaux parcours prévus dans la nouvelle offre de formation comprendront chacun des stages professionnalisants obligatoires, grâce à différents réseaux déjà mis en place, dans le département du Val d'Oise ou en Ile de France : Théâtre 95, Communauté d'agglomération, Association Atouts jeune (L'Oréal, Danone), réseau Patrima BNF, musée du Louvre, Quai Branly, Archives nationales du château de Versailles, de Saint-Germain-en-Laye, de Port-Royal, archives départementales, BDI, INA, IMEC, Doucet, fonds et instituts d'écrivains, maisons d'écrivains...

Mobilité des étudiants et dimension internationale

Pour renforcer notre réseau international déjà important (Mostaganem, La Manouba, Libreville université Laval au Québec, Osaka) et permettre une plus grande mobilité des étudiants, et par là même l'attractivité de notre formation dans le monde francophone, de nouvelles conventions sont envisagées, notamment avec d'autres universités au Québec (l'université d'Ottawa, l'Uqam à Montréal), en Belgique ou en Suisse, avec lesquelles nos échanges scientifiques se sont accrus ces dernières années (collaboration de nombreux universitaires des pays francophones à l'élaboration par des chercheurs du CRTF de deux *Dictionnaires des classiques francophones* ; organisation d'un colloque international « Situations des poésies de langue française » en 2013 auquel ont collaboré de nombreux chercheurs québécois, suisses, belges et africains).

Suivi des diplômés

Comme pour la spécialité « science du langage », l'équipe d'enseignants a mené elle-même une enquête auprès des diplômés de la période 2010-2013, qui a permis, malgré des difficultés, de toucher un nombre relativement important d'étudiants et de constater un taux de poursuite en doctorat tout à fait honorable (40% des réponses exprimées à l'enquête). Nous espérons que pourra prochainement être mis en place un dispositif au niveau de l'établissement, permettant un suivi du devenir des diplômés plus fiable et systématique.

Réponse aux observations de l'AERES – mai 2014

(partie « spécialité *Ingénierie éditoriale et communication* », dir. Joanna Nowicki)

page 8: "Cette spécialité n'a pas vocation à mener à un doctorat » - nous encourageons les candidats intéressés par la poursuite en thèse. Un séminaire de recherche Littérature et édition va être ouvert.

page 8: la spécialité renonce, effectivement, au changement d'intitulé. Le volet Publishing Studies est couvert par les deux cours introduits en M2 à la rentrée 2013.

page 8: "ouverture à la formation continue envisagée (ouverture d'un DU) » -ce projet a été envisagée mais finalement les candidats en FC pouvant suivre le programme général il n'a pas été jugé utile de le poursuivre . D'autres candidats se présentent pour la VAE.



JL Bourdon
VP en charge de la formation